



Chambéry, le 27 janvier 2017

**QUELLE EAU DU ROBINET
BUVONS NOUS EN SAVOIE ?**

COMMUNIQUE DE PRESSE

À l'occasion du lancement de sa nouvelle carte interactive sur la qualité de l'eau potable en France, l'UFC-Que Choisir publie aujourd'hui une étude montrant que la quasi totalité des savoyards (97%) peut boire l'eau du robinet en toute confiance.

En effet, sur la base des résultats officiels du Ministère de la Santé pour 2014/2015/2016, l'UFC-Que Choisir a passé au peigne fin les réseaux de distribution des communes du département pour la totalité des 50 critères réglementaires.

Cette analyse montre que les problèmes rencontrés en Savoie sont presque exclusivement liés à la géologie locale et à des défaillances des réseaux de distribution.

Une revue de détail fait apparaître les situations suivantes :

- **la qualité bactériologique de l'eau est globalement bonne à très bonne en Savoie,**

Aucune non-conformité grave n'est en effet constatée. Les relevés non conformes résultent plus d'accidents sur le réseau que d'une situation structurellement insatisfaisante.

- **Des contaminations d'origine naturelle apparaissent çà et là :**

La géologie de la Savoie est très hétérogène et parfois nuisible à la qualité de l'eau issue des aquifères.

Le cas le plus courant est « en creux » puisqu'il s'agit d'un manque de minéralisation globale constaté dans les massifs cristallins. C'est le cas des massifs de Belledonne, du Grand Arc, du Beaufortin et des fonds des vallées alpines. Cette situation n'est pas gênante concrètement à partir du moment où nous avons par ailleurs une alimentation équilibrée. Elle est même favorable au-delà de la consommation humaine puisqu'elle permet d'éviter tous les inconvénients liés à l'encrassement des appareils ménagers et des canalisations.

Plus ponctuellement, des minéraux indésirables peuvent être présents :

- l'arsenic, présent dans huit communes autour d'Albertville
- l'antimoine (irritations ORL) dans sept communes du même secteur

- **Alerte sur les composants toxiques des canalisations :**

Des analyses réalisées dans les logements ou à certains points localisés des réseaux de distribution font apparaître la présence de plomb (20 communes), de cuivre (15 communes) ou de nickel (20 communes), relargués par des canalisations vétustes, abîmées. Mais ces pollutions restent mal mesurées : du fait d'un très faible nombre de prélèvements, ces analyses isolées ne permettent pas de connaître l'exposition réelle des consommateurs (des installations individuelles peuvent connaître une situation catastrophique dans un réseau globalement sans problème, et inversement). Notons toutefois que des communes de l'agglomération chambérienne sont concernées : Barby, La Ravoire. Barberaz, A contrario, la Savoie n'est pas concernée par le relargage de PVC, constaté dans l'ouest de la France.

- **Les contaminations d'origine agricole ne sont pas visibles en Savoie**

Soit que l'agriculture locale soit effectivement très peu polluante (globalement l'agriculture de montagne), soit que les prélèvements évitent les zones à problème (par exemple le secteur viticole)

- **Les contaminations dues aux défauts de traitement sont également très peu nombreuses**

On situe souvent ces défauts dans les petits réseaux ruraux dont la gestion technique n'est pas très performante (surdosage par précaution). Ce n'est pas vraiment le cas en Savoie où le principal point de non conformité est la station de prélèvement d'Aix-Lac (même principe de précaution?).

- **Gare à une qualité de l'eau en trompe l'œil**

Des artefacts résultent de l'organisation même système de mesure, qui cible l'eau en sortie de réservoir et sur quelques points du réseau. Donnons deux exemples :

- Si l'eau des consommateurs échappe aux pesticides par exemple, ce n'est pas parce que l'agriculture aurait amendé ses pratiques, mais parce que l'eau subit de coûteux traitements de dépollution. Or, en France, 87% de cette dépollution est financée par les consommateurs contre seulement 6% par les agriculteurs en application de l'inadmissible principe du « *pollué-payeur* ».

- Pour les canalisations, si beaucoup de réseaux de distribution échappent à la sanction d'une non-conformité en plomb ou en chlorure de vinyle, c'est souvent à la faveur d'analyses en trop faible nombre, voire inexistantes.

Au vu de ce constat, très favorable à l'eau du robinet, il est frappant de constater qu'un consommateur sur deux déclare consommer de l'eau en bouteille quotidiennement et que la publicité des industriels laisse entendre que boire systématiquement de l'eau en bouteille est le seul moyen de préserver sa santé (ce qui est totalement faux en cas de mauvais usage des eaux dites minérales). L'UFC-Que choisir ne peut qu'appeler les savoyards à préférer l'eau du robinet, bonne, plus économique (65 fois en moyenne!) et plus écologique (énergie, déchets, ...).

Celles et ceux qui veulent en savoir plus sur les communes qui les concernent peuvent accéder librement à la carte interactive et synthétique de la qualité de leur eau potable sur www.quechoisir.org.

Au niveau national, et au vu de ce constat, qui n'est pas propre à la Savoie, l'UFC-Que choisir lance une campagne pour obtenir :

- Une réforme en profondeur de la politique agricole de l'eau avec une véritable mise en œuvre du principe « *pollueur – payeur* » dans le calcul des redevances de l'eau, au moyen d'une augmentation de la taxation des pesticides et des engrais et par un soutien financier aux agricultures biologiques et intégrées.

- Un audit national des composants toxiques des canalisations pour estimer le niveau d'exposition des consommateurs et une aide aux particuliers touchés pour le remplacement de leurs canalisations.

- En Savoie, l'UFC-Que choisir interrogera les maires concernés par des non-conformités pour connaître leurs intentions en matière de mise aux normes.

MATCH Eau du robinet vs Eau en bouteille
La victoire écrasante

1 PRIX
65 fois moins chère !
0,26 €/l en moyenne (bouteilles) vs environ 0,004 €/l (robinet)

2 QUALITÉ
Certains eaux minérales ne sont pas recommandées pour une consommation quotidienne.

3 ENVIRONNEMENT
Effet de serre : 360 fois plus
+ de 150 000 tonnes d'emballages par an
300 km/an en moyenne